

Cette mise à jour mensuelle comprend des augmentations et des diminutions de prix notables pour les denrées alimentaires et les fournitures. Les raisons de ces augmentations et diminutions sont fournies afin d'informer nos clients sur les tendances et les événements de l'industrie qui peuvent affecter le prix de nos produits sous contrat.

### Rapport général sur l'inflation pour l'AF 24, période 7 (mars):

L'inflation de au Canada est de 2,78 % pour la période 7 de l'AF 24. La viande et les fournitures sont les principaux moteurs de l'inflation ; cependant, elle est compensée par des baisses dans les boissons, les produits laitiers, les produits jetables et les fruits de mer.

**La viande:** Tous les segments sont touchés, le segment minier du Canada étant en tête de la catégorie avec un taux d'inflation de 8,71 %. L'inflation dans la catégorie de la viande canadienne a augmenté au cours de la période 7 de l'AF 24. Elle est passée de 2,61 % au cours de la période 6 à 6,10 % au cours de la période 7. Les viandes cuites, saumurées et transformées sont le principal facteur d'inflation avec un taux de 3,86 %. Les produits cuits, saumurés et transformés ont augmenté de 1,46 % au cours de la période 6 à 3,86 % au cours de la période 7. La demande saisonnière et l'influence accrue de variables telles que les coûts de l'énergie et du transport expliquent cette augmentation.

**Fournitures:** Tous les segments sont touchés. L'inflation dans la catégorie des fournitures de au Canada a augmenté de 0,90 % au cours de la période 6 de l'AF 24 à 3,40 % au cours de la période 7 de l'AF 24. Le secteur minier canadien est en tête de la catégorie avec le taux d'inflation le plus élevé de 6,06%. La vaisselle est le principal facteur d'inflation avec un taux de 14,91 %. La vaisselle est passée de -1,94 % au cours de la période 6 de l'AF 24 à 14,91 % au cours de la période 7 de l'AF 24. Cette augmentation est due aux coûts des matériaux et de la main-d'œuvre.

**Boissons:** Tous les segments sont touchés. L'inflation des catégories de boissons de Canada pour la période 7 de l'AF 24 est actuellement de 6,86%. Elle est passée de 10,49% pour la période 6 de l'AF 24 à 6,86% pour la période 7 de l'AF 24. Les Services aux entreprises du Canada sont en tête de la catégorie avec le taux d'inflation le plus bas (3,95 %). Le thé est le principal facteur d'inflation avec un taux de -13,46%. L'inflation du thé est passée de -3,41 % au cours de la période 6 de l'AF 24 à -13,46 % au cours de la période 7 de l'AF 24.

**Produits laitiers:** Tous les segments sont touchés. L'inflation de la catégorie des produits laitiers de Canada pour la période 7 de l'AF 24, est actuellement de 0,56 %. Elle est passée de 3,83 % pour la période 6 de l'AF 24 à 0,56 % pour la période 7 de l'AF 24. Le segment des Soins de santé du Canada est en tête de la catégorie avec le taux d'inflation le plus bas (0,06 %). Les œufs sont le principal facteur d'inflation avec un taux de -0,47%. L'inflation des œufs est passée de 2,37 % au cours de la période 6 de l'AF 24 à -0,47 % au cours de la période 7 de l'AF 24.

**Produits jetables:** Tous les segments sont affectés. L'inflation de la catégorie des produits jetables de du Canada a diminué de 1,17% au cours de la période 6 de l'AF 24 à -0,93% au cours de la période 7 de

l'AF 24. Le segment de l'Énergie du Canada est en tête de la catégorie avec le taux d'inflation le plus bas de -3,88%. Les gants sont le principal facteur d'inflation avec un taux de -17,99%. La mise en œuvre de la tarification a entraîné une déflation.

**Produits de la mer :** Tous les segments sont touchés. L'inflation de la catégorie fruits de mer de Canada a diminué au cours de la période 7 de l'AF 24. Elle est passée de 0,06% pour la période 6 de l'AF 24 à -0,99% pour la période 7 de l'AF 24. Les crustacés sont le principal moteur de cette catégorie avec un taux d'inflation de -4,71%. Les mollusques et crustacés sont passés de -2,22% au cours de la période 6 de l'AF 24 à -4,74% au cours de la période 7 de l'AF 24. le segment minier du Canada est en tête de la catégorie avec le taux d'inflation le plus bas (-2,84%).

## Changements de prix à venir:

**Mai 2024**

### Division Agropur Natrel

Produits laitiers de consommation et fromages : **Une augmentation de 3 %**  
Fromage fin : **Une augmentation de 1,5 %**

Il s'agit d'une augmentation de prix mixte en réponse à l'augmentation de la Commission canadienne du lait (CCL) sur les produits à base de lait cru.

### Arla Foods

Fromage : **Une augmentation de 2 %**

Il s'agit d'une augmentation combinée due à l'augmentation de la CDC sur les produits à base de lait cru.

### Pain canadien

Pain frais, collations et Taki's : **Une augmentation de 5 %**

Cette hausse du 15 mai est due à l'augmentation des coûts du transport, de la main-d'œuvre, du sucre, du soja et de l'emballage.

### Canadian Cheese Corporation

Fromage : **Une augmentation de 4 %**

Cette augmentation est due à l'augmentation du prix des produits laitiers par le CDC, combinée à l'augmentation de l'IPC.

## Danone

Yogourt à base de produits laitiers : **Une augmentation de 2 %**

Cette augmentation est due à la hausse des prix des matières premières par le CDC.

## Lactalis

Produits laitiers de consommation : **Une augmentation de 4 %**

Fromage : **Une augmentation de 2 %**

Cette augmentation est due à l'augmentation du prix des produits laitiers par le CDC, combinée à l'augmentation de l'IPC.